

Groupe 2 – La monarchie constitutionnelle

2 Un modèle français en 1789

« Si les droits de l'homme n'avaient pas été oubliés ou méconnus¹, il n'y aurait pas eu de révolution; le premier ouvrage de cette révolution devait donc être la déclaration des droits [...]. Il était digne de la sagesse de l'Assemblée² de ne pas hésiter à reconnaître ces droits, et de commencer son travail de la Constitution française par cette grande déclaration, acte solennel qui est la prise de possession de la liberté, acte fait par nous, pour nous, mais qui appartient à l'humanité entière comme à nous. »

Jean-Sylvain Bailly,
Mémoires d'un témoin de la Révolution, Paris, 1804.

1. Allusion à la monarchie absolue. 2. L'Assemblée nationale constituante qui adopte les 17 articles de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen après une semaine de débats du 20 au 26 août 1789.

4 La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 26 août 1789 (extraits)

« **Article 1** : Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

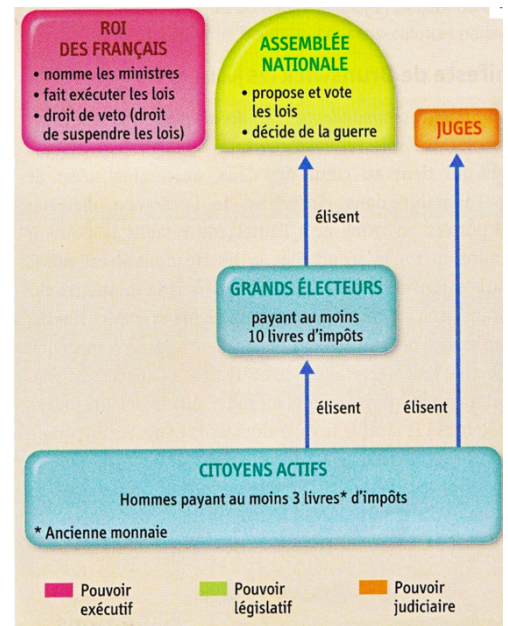
Article 3 : Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. »

Le 3 septembre 1791, l'Assemblée nationale adopte la Constitution qui fait de la France une monarchie constitutionnelle.

Celle-ci limite les pouvoirs du roi : il fait exécuter les lois mais n'est plus à l'initiative de celle-ci.

L'Assemblée Nationale joue le rôle de contre-pouvoir à celui du roi. Les députés sont élus au suffrage censitaire (on doit payer un impôt, le cens, pour pouvoir voter).

Le pouvoir judiciaire est lui indépendant.



Chronologie

20 – 21 juin 1791	Le roi cherche à fuir la France mais il est arrêté à Varennes et reconduit à Paris.
Avril 1792	La France entre en guerre contre les Autrichiens et les Prussiens qui demandent le rétablissement de la monarchie absolue
10 août 1792	Accusé d'être un traître et d'être responsable des défaites militaires, les Parisiens prennent d'assaut le palais des Tuileries et emprisonnent le roi.

1°) Quand et par qui la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen est-elle adoptée ?

2°) Selon Bailly, quelles sont les causes de la Révolution ?

3°) Quelle phrase du texte montre la portée universelle de ce texte (il doit s'adresser à tout le monde, Français et au-delà) ?

4°) A quoi l'article 1 et l'article 3 de la DDHC mettent-ils fin ? Quels principes défendent-ils donc ?

5°) Comment pouvez-vous qualifier le pouvoir du roi selon la nouvelle constitution de 1791 ?

6°) La constitution de 1791 met-elle en place une démocratie ? Justifiez votre réponse.

7°) Comment se termine la monarchie constitutionnelle ? Pourquoi ?

Dans un court paragraphe, racontez les caractéristiques de la monarchie constitutionnelle et les événements qui ont conduit à sa fin.